



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Intérieur

Nos réf.: 81bxa1be0  
4.0044

Votre réf.:

Dossier suivi par : Max BACK  
Tél. 247-74637  
E-mail max.back@mi.etat

Luxembourg, le 20 février 2017

**Concerne :** Ville d'Esch-sur-Alzette

**Objet :** Rôle supplétif de l'impôt foncier – Exercices 2014 - 2015 - 2016

---

Vu et rendu exécutoire à la somme de cinq mille vingt-cinq euros (5.025,00€) conformément à l'article 148bis de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Pour le Ministre de l'Intérieur,  
Le Conseiller de direction,

Clara Muller

 SECRETARIAT GENERAL  
Pit BIEVER  
22.02.2017

